

HMCS ONTARIO



ZCSM ONTARIO

**JOINING
INSTRUCTIONS**

**2006
COURSE
CADETS**

**INSTRUCTIONS
DE
RALLIEMENT**

**2006
CADETS
STAGIAIRES**



HMCS ONTARIO

JOINING INSTRUCTIONS 2006



NCSM ONTARIO

INSTRUCTIONS DE RALLIEMENT 2006

As Commanding Officer it gives me great pleasure to welcome you aboard HMCS ONTARIO Sea Cadet Summer Training Centre as a Course Cadet and I congratulate you on your selection to attend summer training.

The joining instructions contained in this handout were developed to assist you in your preparation to undergo summer training and become a member of HMCS ONTARIO ship's company. Read them carefully and bring this book with you to refer to while at ONTARIO.

Cadet summer training is conducted annually to offer challenging learning experiences to course cadets. To accomplish this objective within our training mission, an intense program is planned which, with your willingness to participate and learn, will be successfully accomplished. HMCS ONTARIO is a strictly-operated establishment where you are expected to work very hard, for long hours, to accomplish the aims of the program that has been designed for you. The daily routine is very demanding and you will discover before you return home that your capabilities are much greater than you have ever realized.

Any questions you may have should be referred to your Divisional Officer or Commanding Officer of your corps.

Good Luck and welcome aboard.

J. Pirrie
Cdr
Commanding Officer

À titre de commandant, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à bord du centre d'instruction d'été des cadets de la marine NCSM ONTARIO en tant que cadet-stagiaire. Je vous félicite d'avoir été choisi pour suivre l'instruction d'été.

Les instructions de ralliement ci-jointes ont pour but de vous aider à vous préparer à l'instruction d'été et à devenir un membre de l'équipage du navire NCSM ONTARIO. Lisez-les attentivement et apportez-les avec vous afin de pouvoir les consulter pendant votre séjour.

L'instruction d'été des cadets est offerte tous les ans aux cadets-stagiaires afin de leur permettre de relever des défis d'apprentissage. Pour ce faire dans le cadre de notre mission d'instruction, nous avons planifié un programme intensif que vous réussirez à terminer grâce à votre bonne volonté et à votre désir de participer et d'apprendre. Le NCSM ONTARIO est un établissement dont le fonctionnement est régi par des règles strictes; on s'attend à ce que vous travailliez très fort, pendant des heures prolongées, pour atteindre les buts du programme qui a été conçu pour vous. Le service courant est très exigeant et d'ici votre retour à la maison, vous découvrirez que vos capacités sont bien plus grandes que vous ne le croyiez.

Si vous avez des questions, veuillez les adresser à votre officier divisionnaire ou au commandant de votre corps de cadets.

Bonne chance et bienvenue à bord.

Le Commandant
Capf
J. Pirrie

INFORMATION FOR PARENTS

Your son/daughter has been selected for Summer Training at HMCS ONTARIO Sea Cadet Summer Training Centre, located at the Royal Military College in Kingston.

All courses at HMCS ONTARIO include various forms of supervised physical activity, some more rigorous than others. In order to increase their chances of success in completing their training and in having fun, I recommend that if they are not already involved in sports or a physical fitness program, they start now. Sports that involve high aerobic activity are the best and these include soccer, swimming, bicycling, or running. If your son/daughter has or develops any physical problems that may preclude or limit their participation in daily training, they may be returned home.

HMCS ONTARIO is a Training Establishment and Cadets are required to fully participate in all activities to the best of their ability, as stated in Qualification Standard Plan.

INFORMATION À L'INTENTION DES PARENTS

Votre fille ou votre fils a été choisi pour suivre l'instruction d'été donnée au centre d'instruction d'été des cadets de la marine NCSM ONTARIO, situé au Collège militaire royal de Kingston.

Tous les cours donnés au NCSM ONTARIO comprennent divers types d'activités physiques supervisées dont certaines sont plus intenses. Afin d'augmenter ses chances de terminer l'instruction et de s'amuser, je recommande la participation à des activités sportives ou l'inscription à un programme de conditionnement physique, si ce n'est déjà fait. Nous recommandons les sports qui comprennent une activité aérobique intense, notamment le soccer, la natation, la bicyclette ou la course à pied. Si votre fille ou votre fils a des problèmes physiques ou développe des problèmes physiques qui peuvent l'empêcher de participer à l'instruction quotidienne ou limiter sa participation, il pourrait être retourné à la maison.

Le NCSM ONTARIO est un établissement d'instruction et les cadets doivent participer pleinement à toutes les activités dans toute la mesure de leurs capacités, tel qu'il est indiqué dans le plan de normes et de qualification.



Please note the mailing address and telephone numbers contained in this instruction. They are in effect for the summer months only. In the event of an emergency, the ship's office phone is manned on a **24 hours per day, 7 days per week** basis **(613) 540-5010, Ext 6063**. Public pay telephones are available at various locations for the use of cadets making non-emergency outgoing calls.

Veuillez noter l'adresse postale et les numéros de téléphone indiqués dans la présente instruction. Ils ne sont en vigueur que pendant les mois d'été. En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au bureau du navire **24 heures par jour, sept jours par semaine**, au **(613) 540-5010, poste 6063**. Lorsque les cadets désirent appeler à l'extérieur et qu'il ne s'agit pas d'une urgence, ils peuvent utiliser les téléphones publics situés à divers endroits.

The information provided in this joining instruction is intended to provide information about HMCS ONTARIO for you and your son/daughter. Please go over these instructions with your son/daughter to ensure they arrive in an informed and positive frame of mind to learn and become fully involved in the training program.

Your support of the cadet program is most appreciated.

PRE-ARRIVAL PREPARATION

HMCS ONTARIO's daily routine is rigorous and active. Cadets are expected to be in physical shape for full participation in all training: if a last-minute illness or injury would compromise this, please contact your unit CO or detachment for direction. Cadets are expected to participate fully, without need for a few days' "loosening up"; thus, they are strongly encouraged to participate in some pre-camp physical conditioning upon arrival. This will help reduce time lost and/or compromised training due to aches and strains encountered when making the transition from a sedentary home lifestyle to the active camp lifestyle.

In fairness to cadets who are on the "waiting list", please inform your corps/sqn CO as soon as you know that physical limitations or changes of personal circumstances will preclude your attending, so that another person can attend.

Les instructions de ralliement ont pour but de fournir à votre fille ou à votre fils des informations sur le NCSM ONTARIO. Veuillez les parcourir avec votre fille ou votre fils afin de vous assurer qu'à son arrivée, il sera bien renseigné, dans un état d'esprit positif et prêt à participer activement au programme d'instruction.

Nous vous remercions sincèrement de votre appui au programme des cadets.

PRÉPARATIFS AVANT L'ARRIVÉE

Le service courant à bord du NCSM ONTARIO est rigoureux et actif. On s'attend à ce que les cadets soient en bonne forme physique afin qu'ils puissent participer à tout l'entraînement; en cas de maladie ou de blessure au dernier instant, veuillez communiquer avec le cmdt de votre unité ou avec votre détachement pour obtenir des directives. On s'attend à ce que les cadets participent pleinement à l'entraînement sans avoir besoin de quelques jours de « relâche »; c'est pourquoi on les encourage fortement à participer à un programme de conditionnement physique avant leur arrivée. Cela contribuera à réduire les pertes de temps attribuables aux courbatures et à la fatigue qui compromettent l'entraînement lorsqu'on passe d'un style de vie sédentaire au style de vie actif du camp.

Afin d'être équitable à l'endroit des cadets qui sont sur la « liste d'attente », dès que vous apprenez que des restrictions physiques ou des circonstances personnelles vous empêcheront de suivre le cours, veuillez en informer le cmdt de votre corps/esc de cadet afin qu'une autre personne puisse vous remplacer.



Please **read over these and other joining instructions, and review them often.** If you feel you have been loaded onto the wrong course, you

Veuillez **lire les présentes instructions et d'autres instructions de ralliement et les relire souvent.** Si vous estimez que vous avez été inscrit

need to advise your CO prior to leaving from home; otherwise, HMCS ONTARIO may send you home if you arrive loaded onto the wrong course.

IN-ROUTINE

All cadets are processed through an in-routine upon arrival and will be required to provide the following information:

- Name/address of next of kin
- Home unit number/name
- Eyeglass and other prescriptions
- List of medications presently used
- Any travel documents/tickets you have received

As well, kit bags will be checked to ensure illegal or unsafe material is not brought to the training center.

GRADUATION PARADES

All Graduation Parades will be held on Thursdays (with the exception of final graduation Friday 11 August) on the Parade Square at RMC on the following dates:

13 July 2006, 1800 hours: General Training I

20 July 2006, 1800 hours:

Boatswain/Gunnery/Music/Sail/
Trade Group I

27 July 2006, 1800 hours: General Training II

11 August 2006, 1800 hours:

Final Graduation: All Courses

Parents and guests are welcome to attend the Graduation Parades. It is recommended that those attending the parades arrive 30 minutes prior in order to park at RMC, and locate seating at the RMC parade square.

Note: Parents and friends are welcome to attend the Cadet Graduation Parades. Although your son or daughter will receive recognition for attending

incorrectement à un cours, vous devez en informer votre cmdt avant votre départ, sinon, on pourrait vous retourner à votre unité.

FORMALITÉS D'ARRIVÉE

Tous les cadets doivent remplir des formalités d'arrivée et fournir les renseignements suivants :

- Nom et adresse du plus proche parent
- Numéro et nom de l'unité d'appartenance
- Verres correcteurs et autres prescriptions
- Liste des médicaments consommés
- Tout document de voyage ou billet que vous avez reçu

De plus, on fouillera vos sacs à fourbis afin de s'assurer que vous n'apportez aucun matériel illicite ou dangereux au centre d'instruction.

RASSEMBLEMENTS DE FIN DE COURS



Tous les rassemblements de fin de cours ont lieu le jeudi (à l'exception du tout dernier, qui aura lieu le vendredi 11 août), sur le terrain de parade du CMR, aux dates suivantes :

13 juillet 2006, 18 h 00: Instruction générale I

20 juillet 2006, 18 h 00:

Manœuvrier/canonnière/musique/ voile
Catégorie de groupe professionnel I

27 juillet 2006, 18 h 00: Instruction générale II

13 août 2006, 18 h 00:

Dernier rassemblement : tous les cours

Les parents et amis sont invités à assister aux rassemblements de fin de cours. Il est recommandé d'arriver 30 minutes à l'avance afin d'avoir le temps de garer votre véhicule à CMR et de trouver une place au terrain de rassemblements du CMR.

Note : Les parents et amis sont les bienvenus aux cérémonies de fin de cours des cadets. Même si votre fille ou votre fils sera honoré lors de la

summer training at the Graduation Parade, course and training centre requirements are far from complete. Departure clearance procedures and transportation arrangements are planned well in advance of the scheduled departure dates. Further, due to the large number of cadets departing in a short time frame, a rigid departure plan must be maintained. Therefore, if you are going to arrange for your son or daughter to be an early departure, it is imperative that the training centre know of your intentions well in advance. Parents may arrange for an early departure by calling (613) 541-5010 ext 4681 or FAX at (613) 541-5013. **This must be done well in advance of the requested departure to allow arrangements for “Out” Clearances and cancellation of DND travel arrangements. Parents/Guardians must be prepared for a potentially lengthy wait for cadets on early departure day.**

A short note or phone call to the Personnel Administration Officer in advance of picking up your cadet would assist in the planning of transportation and manning for the Out-Routine (613) 541-5010 ext 4681 or FAX at (613) 541-5013. A form is attached for your convenience.

cérémonie pour sa participation au camp d'été, les exigences à remplir sont loin d'être terminées. Les formalités de départ et les modalités de transport sont prévues bien à l'avance des dates de départ fixées. De plus, à cause du grand nombre de cadets qui doivent partir dans un court délai, il est nécessaire de suivre un plan de départ strict. Donc, si votre fille ou votre fils doit quitter le camp tôt, il est impératif que vous en informiez les autorités du Centre d'instruction longtemps à l'avance. Le cas échéant, veuillez communiquer avec nous en appelant au (613) 541-5010, p. 4681, ou en nous expédiant un FAX, au (613) 541-5013. **Il faut avertir les autorités longtemps à l'avance des départs anticipés afin que les formalités de départ soient terminées à temps et que les dispositions prises en vue du voyage de retour soient annulées. Les parents/gardiens doivent se préparer à une période d'attente prolongée si le cadet ou la cadette quitte le camp avant la date prévue.**

Nous vous demandons d'écrire ou de téléphoner à l'officier d'administration du personnel avant de venir chercher votre fille ou votre fils afin de nous aider à planifier le transport et la dotation en personnel pour les formalités de départ, en composant le (613) 541-5010, poste 4681 ou le (613) 541-5013 (télécopieur).



MEDICAL/DENTAL

CSTCs are staffed with medical personnel to provide a limited level of medical services intended to deal with minor injuries and routine medical conditions. Where necessary individuals may be referred to local civilian medical facilities for more comprehensive diagnosis and/or treatment. Dental emergencies may be handled by CFB Kingston dental clinic but may be referred to civilian dentists. Personnel will be advised of Sick Parade times and procedures during In-Routine briefings. All cadets must be in possession of an

SOINS MÉDICAUX ET DENTAIRES

Le personnel médical du CIEC peut prodiguer de soins médicaux limités, c'est-à-dire le traitement des blessures mineures et des maladies courantes. Si c'est nécessaire, on peut renvoyer les cadets à des installations médicales civiles locales s'ils ont besoin d'un diagnostic ou d'un traitement plus approfondi. Les soins dentaires d'urgence sont assurés soit par le personnel de la clinique dentaire de la BFC Kingston, soit par un dentiste civil. Les heures et les modalités de la revue des malades seront expliquées durant les briefings sur les

Ontario Health Plan number on arrival at HMCS ONTARIO. This information should be entered on the cadet's CF51, Application for Summer Training which was submitted to the corps Commanding Officer for course selection.

Cadets on medication of any type, shall report to the MIR staff on the In-Routine. Cadets must have with them sufficient medication to last for their entire stay at the CSTC or have in their possession the doctor's prescription authorizing the medication, its renewal, dosage and be able to meet the cost to acquiring the medication. **CF Health Services will not refill medication prescriptions that expire or are used up during the individuals stay at the CSTC.** It is the cadets responsibility to claim unfilled prescription/medication prior to departure from HMCS ONTARIO. **CADETS MUST HAVE IN THEIR POSSESSION A VALID HEALTH CARD WHEN THEY ARRIVE. FOR THOSE FROM PROVINCES THAT ISSUE ONE HEALTH CARD PER FAMILY A READABLE PHOTO COPY WILL DO.**

Cadets who require eyeglasses MUST have a safety strap in their possession upon arrival at CSTC. Lenses and frames are considered personal property and **CF Health Services will not replace or repair lost or broken eyeglasses.** It is strongly recommended that cadets or their parents/guardians have insurance coverage for the repair/replacement of eyeglasses. In addition, persons requiring eyeglasses shall have in their possession two pairs of eyeglasses and a copy of the prescription. Individuals are responsible for the safety of their eyeglasses and will be required to exercise all due diligence in preventing loss or damage. **Contact lenses are forbidden at all times.**

The individual or parents/guardians will be required to pay for any repairs/replacement not covered by personal insurance and subsequently submit a claim against the crown where it is determined that the cadet was on duty when the loss/damage occurred, that the loss/damage is directly attributable to the performance of that duty and that all due diligence was exercised by the individual to prevent the loss/damage.

formalités d'arrivée. Tous les cadets doivent être en possession d'un numéro du régime Protection-santé de l'Ontario à leur arrivée au NCSM ONTARIO. Ce renseignement devrait être indiqué sur le formulaire CF 51, Demande de participation et approbation – activités estivales de cadets, qui a été remis au commandant du corps de cadets pour la sélection.

Lorsque les cadets prennent des médicaments, ils doivent se présenter à la salle d'examen médical (SEM) au cours des formalités d'arrivée. Les cadets doivent apporter suffisamment de médicaments pour la totalité de leur séjour au CIEC ou avoir en leur possession des ordonnances médicales autorisant leur renouvellement et indiquant les doses; ils doivent également pouvoir acquitter le coût de ces médicaments. **Les services de santé des FC ne renouveleront aucune ordonnance durant le séjour des cadets au CIEC.** Il incombe aux cadets de se faire remettre les ordonnances ou les médicaments non utilisés avant leur départ du NCSM ONTARIO. **À LEUR ARRIVÉE, LES CADETS DOIVENT AVOIR EN LEUR POSSESSION UNE CARTE D'ASSURANCE-MALADIE VALIDE. CEUX QUI VIENNENT DE PROVINCES QUI DISTRIBUENT UNE SEULE CARTE PAR FAMILLE DOIVENT EN APPORTER UNE COPIE LISIBLE.**

Les cadets qui portent des lunettes DOIVENT se procurer une attache de sécurité avant leur arrivée au CIEC. Les lentilles et les montures sont considérées comme des biens personnels, **et les services de santé des FC ne remplaceront ou ne répareront pas les lunettes brisées ou perdues.** Il est fortement recommandé que les cadets ou leurs parents/tuteurs se munissent d'une assurance couvrant la réparation ou le remplacement des lunettes. De plus, les cadets qui portent des lunettes doivent avoir en leur possession deux paires de lunettes et une copie d'une ordonnance de renouvellement. Les cadets sont responsables de la sécurité de leurs lunettes et doivent exercer une diligence raisonnable pour éviter de les perdre ou de les endommager. **Il est interdit de porter des lentilles cornéennes à n'importe quel moment.**

Le cadet ou ses parents/tuteurs devront payer le coût de tous les remplacements/réparations qui ne sont pas couverts par leur assurance et présenter ensuite une demande de remboursement à l'État s'il est déterminé que le cadet était en service lorsque la perte ou le bris est survenu, que la perte ou le bris est directement attribuable à l'exercice de cette fonction et que le cadet a fait preuve de diligence raisonnable pour prévenir la perte ou le

Course cadets will be housed with room-mates in cabin style accommodation at RMC. Cadets are responsible for maintaining their quarters in a clean and tidy fashion. Daily rounds are conducted to ensure the standard is achieved.

Abuse of quarters, furniture or equipment will not be tolerated. Deliberate damage of quarters is grounds for Return to Unit and administrative action as appropriate.

Accommodation is segregated by gender and duty personnel sleep in cadet wings for control and supervision.

SECURITY

Canadian Forces Base Kingston and RMC are active Canadian Forces establishments and all personnel and visitors are subject to Defence Establishment Trespass Regulations. Vehicles and parcels may be subject to search on entry or departure. Buildings, with the exception of the museum and Canex are not open to the general public. Only personnel quartered in HMCS ONTARIO barracks are permitted entry to barracks.

Course cadets are responsible to bring a personal combination lock or padlock with two keys when reporting to HMCS ONTARIO. Barrack boxes will be provided.

Cadets are discouraged from bringing any valuables to camp. While HMCS ONTARIO takes every step within its means to maximize the security of its premises, it cannot accept responsibility for items that tempt others or which cannot, or are not, stowed securely.

While we make every reasonable effort to ensure the safety of belongings, cadets must assume ultimate responsibility for all of their belongings. This can be done by ensuring everything is labeled using indelible markings, by taking the time to secure valuables, by not leaving “desirable” items and/or money lying out in plain sight, by paying attention to surroundings and taking the time to ensure that one has retrieved everything from one location before moving off to another. These are only some of the things one can do to ensure personal safety.

dommage.

Les cadets-stagiaires seront logés avec des compagnons dans des chambres au CMR. Il incombe aux cadets de garder leurs quartiers propres et en ordre. Des inspections quotidiennes auront lieu pour assurer le respect de cette norme.

Il est interdit d'endommager les quartiers, les meubles ou l'équipement. Les dommages délibérés causés aux quartiers constituent un motif de retour à l'unité et peuvent entraîner des mesures administratives selon le cas.

Les quartiers ne sont pas mixtes et le personnel de service dort dans les escadres des cadets afin d'assurer le contrôle et la supervision.

SÉCURITÉ

La base des Forces canadiennes Kingston et le CMR sont des établissements actifs des Forces canadiennes et tout le personnel et tous les visiteurs sont assujettis au Règlement sur les secteurs d'accès contrôlé relatif à la défense. On peut fouiller les véhicules et les colis à l'arrivée ou au départ. Seuls le musée et l'Économat sont ouverts au grand public et seul le personnel logé dans les casernes du NCSM ONTARIO y a accès.

Les cadets-stagiaires doivent apporter un cadenas à combinaison ou à serrure ainsi que deux clés à leur arrivée au NCSM ONTARIO. Des cantines leur seront fournies.

On recommande aux cadets de n'apporter aucun objet de valeur au camp. Bien que toutes les mesures soient prises au NCSM ONTARIO pour assurer la sécurité optimale des lieux, les autorités ne sont pas responsables des articles de valeur ou de ceux qui ne sont pas ou qui ne peuvent pas être gardés en sécurité.

Bien que nous déployions tous les efforts raisonnables pour assurer la sécurité des effets personnels, les cadets sont en fin de compte responsables de tous leurs effets personnels. Ils peuvent s'assurer que tous leurs effets sont étiquetés à l'encre indélébile, mettre sous clé leurs objets de valeur, s'abstenir de laisser des articles « attrayants » ou de l'argent à la vue de tous, prêter attention à leur entourage et prendre le temps de s'assurer d'emporter tous leurs effets avant de déménager à un autre endroit. Ce ne sont là que quelques mesures que l'on peut prendre pour assurer sa sécurité personnelle.

Parents and other caregivers can assist by providing guidance and assistance to cadets during selection of kit and packing. They can avoid sending cash in the mail or with the cadet (our cadet bank will cash travellers' cheques, money orders, and the like).

Les parents et autres fournisseurs de soins peuvent aider les cadets en les conseillant et en les aidant pendant la préparation de leur fourbi. Ils peuvent aussi éviter d'envoyer de l'argent par courrier ou de donner de l'argent en espèces aux cadets (la banque réservée aux cadets accepte des chèques de voyage, des mandats et autres documents semblables).

Cadets should remove individual corps cap tallies and replace them with the generic "Royal Canadian Sea Cadets" ones prior to leaving home; likewise, corps crests should be removed from jumpers. Both of these items are exceptionally common "targets" for thieves and these steps will remove the temptations for them.

Les cadets doivent retirer le ruban d'identification de leur corps et le remplacer par le ruban général des « cadets de la Marine » avant leur départ; de même, ils doivent retirer l'insigne du corps de leurs combinaisons. Ces deux articles sont des « cibles » très courantes des voleurs et ces mesures contribueront à éviter les tentations.

CHURCH PARADES

Opportunities are available on Sundays for those cadets so wishing to attend divine services at the CFB Kingston base chapels; times and transportation details will be published in ship's routine orders.

RASSEMBLEMENTS POUR SERVICE RELIGIEUX

Le dimanche, les cadets qui le désirent peuvent assister à un service religieux à la chapelle de la BFC Kingston; l'horaire et les modalités de transport seront publiés dans les ordres courants du navire.



LAUNDRY SERVICES

Laundry services are available to all cadets at HMCS ONTARIO. This is coordinated by the

SERVICES DE BUANDERIE

Des services de buanderie sont offerts à tous les cadets du NCSM ONTARIO. Ces services

divisional staff. **All clothing must be marked in permanent marker** so that any inadvertent mix-ups can be quickly sorted out. Normally, items submitted in the early morning are ready for pick up the same evening.

FINANCIAL

All cadets are encouraged to deposit money with the Cadet Bank, supervised by the Finance Officer of HMCS ONTARIO, during the In-Routine on arrival. The Cadet Bank operates during hours established in Routine Orders and all remaining money is returned to cadets on Out-Clearance at the end of their course.

HMCS ONTARIO KIT SHOP

Cadets have the opportunity **and option** to purchase souvenir items through the HMCS ONTARIO kit shop. These include, but are not limited to, course t-shirts, divisional photos, yearbooks, and other related items. **There is no requirement to purchase:** anything REQUIRED for training will be supplied on loan or to keep. The normal routine is for such purchases to be debited from a cadet's camp bank account.

LEAVE POLICY – COURSE CADETS

HMCS ONTARIO conducts a training program seven days a week, commencing at 0600 hours daily for morning exercise and securing at 2000 hours following a varied and active training day. Each training day is a stepping stone for the next and therefore, important.

Cadets require parental consent to be permitted escorted leave during the training period. The parent signing the CF 51, Application for Training, details whom ONTARIO may permit the cadet leave with. Only those persons named on the CF51 with a photo ID will be permitted to escort a course cadet. Any leave given to a Cadet must not interfere with their training.

If there are special restrictions (e.g. due to court orders) or changes in authorization of who may take a cadet on leave, we require notice in

sont coordonnés par le personnel divisionnaire. **Tous les vêtements doivent être étiquetés à l'encre indélébile** afin qu'on puisse retrouver facilement des vêtements égarés par inadvertance. Habituellement, les vêtements remis tôt le matin sont prêts le soir même.

FINANCES

On encourage tous les cadets à déposer leur argent à la banque des cadets, qui est supervisée par l'officier des finances du NCSM ONTARIO, pendant les formalités d'arrivée. Les heures d'ouverture de la banque des cadets sont indiquées dans les ordres courants et le solde de leur compte est remis aux cadets durant les formalités de départ à la fin du cours.

MAGASIN DE FOURNIMENT DU NCSM ONTARIO

Les cadets ont la possibilité **et l'option** d'acheter des souvenirs au magasin de fourniment du NCSM Ontario. Cela comprend, sans y être limité, des T-shirts à l'emblème du cours, des photos de la division, des annuaires et autres produits semblables. **Il n'y a aucune obligation d'achat :** tout ce qui est NÉCESSAIRE pour l'instruction sera prêté ou fourni. Habituellement, le montant de ces achats est débité du compte bancaire du cadet au camp.

POLITIQUE SUR LES CONGÉS DES CADETS-STAGIAIRES

Le programme d'instruction du NCSM ONTARIO se déroule sept jours par semaine, à compter de 06 h 00 (exercice matinal); le couvre-feu est à 20 h 00, après une journée d'instruction diversifiée et active. Chaque jour d'instruction est le point de départ du jour suivant et est donc important.

Les cadets doivent obtenir le consentement de leurs parents afin de pouvoir bénéficier d'un congé avec escorte pendant la période d'instruction. Les parents doivent indiquer sur le formulaire CF 51, Demande de participation et approbation – activités estivales de cadets, les personnes qui sont autorisées à escorter les cadets. Seules les personnes indiquées dans le CF 51 signé, et dont la photo a été fournie, pourront escorter un cadet-stagiaire. Les congés accordés aux cadets ne doivent pas entrer en conflit avec leur instruction.

En cas de restrictions spéciales (p. ex., ordonnances d'un tribunal) ou de modification de l'autorisation relative aux escortes des cadets en

writing, either to our mailing address or by FAX (613-541-5013).

In any event, please contact HMCS ONTARIO well in advance so that we can be prepared for your arrival.

Cadets are required to wear uniform when proceeding to, or returning from, leave if leave is granted.

VISITATION

Parents and other relatives are invited to attend Ceremonial Divisions, which occur at any of the graduation parades. Relatives and friends who wish to visit are asked to plan their visits accordingly; as for leave, visits can interfere with tight training schedules. There exists the opportunity to accompany course cadets for meals at nominal cost. Please contact HMCS ONTARIO well in advance so that we can be prepared for your arrival.

RETURN TO UNIT (RTU)

Cadets who become unable to complete training due to medical or personal reasons may be returned home (RTU) prior to the finish of the training course, subject to availability of escort personnel and transportation. A course cadet may be returned home if he/she:

- a. fails to meet the training standards;
- b. cannot adapt to CSTC life or training;
- c. is declared physically or medically unfit; or
- d. is a discipline problem.

HMCS ONTARIO, as a matter of course, makes every reasonable effort to solve problems and retain cadets on course; however, it is recognized that despite the best efforts of staff members, some cadets will need to be RTU. HMCS ONTARIO will liaise directly with parents to advise them of details and arrangements.

congé, il faut nous envoyer un avis écrit à notre adresse postale ou par télécopieur au (613) 541-5013.

Veillez toujours communiquer avec le NCSM ONTARIO bien à l'avance afin que nous puissions être prêts pour votre arrivée.

Les cadets qui se sont vus accorder un congé doivent porter l'uniforme lorsqu'ils quittent le navire et y retournent.

VISITES

Les parents des cadets et autres membres de leur famille sont invités à assister aux rassemblements de cérémonie qui ont lieu durant n'importe quel rassemblement de fin de cours. On demande aux parents et aux amis qui désirent visiter les cadets de planifier leur visite en conséquence; pour ce qui est des congés, les visites peuvent nuire au calendrier d'entraînement serré. Les visiteurs peuvent manger en compagnie des cadets-stagiaires, à un coût minime. Veuillez communiquer avec le NCSM ONTARIO bien à l'avance afin que nous soyons prêts à votre arrivée.

RETOUR À L'UNITÉ (RTU)

Lorsque des cadets sont incapables de terminer l'entraînement pour des raisons médicales ou personnelles, ils peuvent être retournés à l'unité (RTU) avant la fin de l'entraînement, sous réserve de la disponibilité d'une escorte et d'un moyen de transport. On peut retourner un cadet-stagiaire à l'unité s'il :

- a. ne satisfait pas aux normes d'entraînement;
- b. ne peut s'adapter au style de vie ou à l'entraînement au CIEC;
- c. est déclaré inapte sur le plan physique ou médical;
- d. ne peut se plier à la discipline.

Évidemment, le NCSM ONTARIO s'efforce par tous les moyens raisonnables de résoudre les problèmes et de permettre au cadet de terminer le cours; cependant, il faut admettre que malgré tous les efforts des membres du personnel, certains cadets devront être RTU. Le NCSM ONTARIO communiquera directement avec les parents des cadets concernés pour les informer des

Cadets who arrive at HMCS ONTARIO who have been loaded onto courses for which they lack the prerequisites (i.e. age, previous training, etc.) will be RTU in accordance with Central Region policies.

NON-PRESCRIPTION DRUGS, ALCOHOL, AND TOBACCO

Non over-the-counter drugs and substances, unless prescribed by a physician are prohibited. Possession, or use will be investigated by military and/or civil authorities and handled according to their investigation and recommendations.

It is illegal for those under the age of nineteen to possess or consume alcohol. Incidents will be investigated and when required, military and/or civilian authorities will be advised.

The Province of Ontario prohibits persons under the age of nineteen years from purchasing or consuming tobacco or tobacco products. HMCS ONTARIO and the Department of National Defence are required to adhere to this law. Contravention will be investigated and appropriate action taken. Persons illegally in possession of tobacco or tobacco products will have them confiscated and not returned.

SMOKING

Smoking is prohibited throughout government buildings and DND property. Designated smoking areas for those legally entitled to smoke may be allocated and detailed in Routine Orders. Members who show unwillingness to comply with current regulations and/or whose use of smoking materials present a safety hazard will be subject to RTU.

Because cadets (course and staff) are under the legal age in Ontario to possess smoking materials, we will enforce the prevailing law of the province.

FIRE ORDERS

Orders and regulations are posted throughout HMCS ONTARIO, RMC and Canadian Forces Base Kingston. All course cadets shall familiarize themselves with these orders and be

détails et des dispositions.

Lorsque des cadets ont été inscrits à des cours même s'ils ne satisfont pas aux préalables (p. ex., âge, instruction antérieure, etc.), ils seront RTU par le NCSM ONTARIO, conformément aux lignes directrices de la Région du Centre.

MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE, ALCOOL ET TABAC

Tous les médicaments et les produits qui ne sont pas en vente libre sont interdits, sauf s'ils sont prescrits par un médecin. La possession ou la consommation de ces médicaments et produits fera l'objet d'une enquête par les autorités militaires ou civiles qui formuleront des recommandations.

Il est interdit aux personnes de moins de 19 ans d'avoir de l'alcool en leur possession ou d'en consommer. En cas d'infraction, on informera les autorités militaires ou civiles.

En Ontario, il est interdit aux personnes de moins de 19 ans d'acheter ou de consommer du tabac ou des produits du tabac. Le NCSM ONTARIO et le ministère de la Défense nationale sont tenus de respecter cette loi. Les contrevenants feront l'objet d'une enquête et des mesures appropriées seront prises. Le tabac ou les produits du tabac seront confisqués et ne seront pas remis à leur propriétaire.

USAGE DU TABAC

Il est interdit de fumer dans tous les édifices gouvernementaux et dans tous les lieux appartenant au MDN. On peut désigner dans les ordres courants des aires où il est autorisé de fumer; seuls ceux qui ont l'âge légal y ont accès. Lorsque des militaires ne se conforment pas aux règlements en cours ou utilisent des articles de fumeurs de façon imprudente, ils peuvent être RTU.

Puisque les cadets (cadets-stagiaires et cadets-cadres) n'ont pas l'âge légal selon les lois de l'Ontario de posséder des articles de fumeurs, nous appliquerons la loi provinciale.

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

Les consignes et les règlements sont affichés dans l'ensemble du NCSM ONTARIO, du CMR et de la base des Forces canadiennes Kingston. Tous les cadets-stagiaires doivent se

prepared to react in an emergency. “The life you save may be your own.”

SAFETY

All course cadets are briefed on safety and use of training equipment. Course cadets shall keep SAFETY first and foremost in all activities they undertake. “Common sense both in training and after hours will prevent most accidents.”

familiariser avec ces consignes et être prêts à intervenir en cas d'urgence. « Vous pourriez bien sauver votre propre vie. »

SÉCURITÉ

Tous les cadets-stagiaires reçoivent un briefing sur la sécurité et l'utilisation de l'équipement d'instruction. Durant toutes leurs activités, les cadets-stagiaires doivent accorder la priorité à la SÉCURITÉ. « Le bon sens durant l'instruction et pendant les heures creuses prévient la plupart des accidents. »



PT KIT

PT kit has been issued to cadets by their home units. Cadets are required to bring with them ALL of this issued material, i.e., 1 pr cross-training shoes, 1 T-shirt, 1 pr athletic shorts, and 1 outdoor hat (all of the issued items; no substitutions). Cadets are reminded to ensure that these items fit properly before leaving for camp: see your local unit's SupO if there are issues with this matter.

TENUE D'EP

Les unités d'appartenance ont distribué la tenue d'EP aux cadets. Ces derniers doivent apporter TOUS les articles qui leur ont été distribués, c'est-à-dire une paire d'espadrilles pour l'entraînement en parcours, un T-shirt, un short d'athlétisme et un couvre-chef d'extérieur (seulement les articles distribués; aucun substitut n'est accepté). On rappelle aux cadets de s'assurer avant leur départ que ces articles sont à leur taille. Ils doivent communiquer avec l'O Appro de leur unité en cas de problèmes.

BATHING SUITS

All bathing suits male and female are to be conservative in style and fit. No bikini or two piece bathing suits are to be brought to the CSTC.

MAILLOTS DE BAIN

Les maillots de bain de tout le personnel, féminin et masculin, doit être de style conventionnel. Les maillots trop serrés ou exagérément petits, les bikinis et les maillots de bain deux-pièces sont interdits au CIEC.

DRESS

There is no requirement for cadets to wear civilian street clothing at a summer training center. During non-training times, e.g. dances, “evening slackers”, the dress is PERI rig. Experience has shown that many items of personal kit get stolen, and clothing is not excepted. **Therefore do not bring civilian clothing other than that identified at Annex C.**

TENUE

Les cadets n'ont pas l'occasion de porter des vêtements civils dans un centre d'instruction d'été. En dehors de l'instruction, p. ex., soirées dansantes, périodes de loisirs, la tenue doit être le MEPL. L'expérience a montré qu'un grand nombre d'effets personnels sont volés, y compris les vêtements. Par conséquent, les cadets ne doivent apporter que les vêtements civils énumérés à

ITEMS NOT REQUIRED

Course cadets are not to bring to HMCS ONTARIO the following items:

- electrical appliances (e.g. curling irons, hair dryers, refrigerators),
- weapons or weapon-like devices,
- knives,
- lighter fluid,
- lighters,
- smoking materials,
- clickers
- laser pointers,
- electronic appliances of any kind (e.g. “Discmen”, “Walkmen”, “boom boxes”) TV’s and/or CD’s or tapes
- pets,
- pornographic materials,
- cellular phones and/or pagers,
- felt-tipped markers,
- food,
- glass containers,
- non-prescription drugs,
- contact lenses,
- gaiters/webbing (will be supplied by HMCS ONTARIO if/when required)
- other dangerous/unlawful items,
- personal sailboats, sailboards, etc.
- **civilian clothing**

Kit will be inspected upon arrival and any items that may pose a safety or personal hazard or risk of theft will be temporarily confiscated (to be returned during out-clearance).

Members are reminded that “starch” products are generally available in pump bottles which pose less of an environmental risk than spray cans.

As mentioned previously, parents and Commanding Officers are requested to discourage cadets from bringing to ONTARIO any item of high value including jewelry, radios, etc and civilian clothing other than that listed at Annex C. HMCS ONTARIO cannot be held responsible for the security of personal items.

l’annexe C.

ARTICLES INUTILES

Il est interdit aux cadets-stagiaires d’apporter les articles suivants à bord du NCSM ONTARIO :

- appareils électriques (p. ex., fers à friser, sèche-cheveux, réfrigérateur),
- armes ou dispositifs semblables à des armes,
- couteaux,
- essence pour briquets,
- briquets,
- articles pour fumeur,
- pointeurs à laser,
- chaînes stéréo,
- appareils électroniques (p. ex., lecteurs de CD, baladeurs, radiocassettes/CD) TV et/ou CD et cassettes
- animaux domestiques,
- matériel pornographique,
- cellulaires ou téléavertisseurs,
- marqueurs à pointe de feutre,
- aliments,
- contenants en verre,
- médicaments sans ordonnance,
- lentilles cornéennes,
- guêtres/éqpt à sangles (ils seront fournis par le NCSM ONTARIO au besoin)
- autres articles dangereux/illicites,
- voiliers, planches à voile personnels, etc.
- **vêtements civils**

Le fourbi des cadets sera inspecté à leur arrivée et tous les articles comportant des risques pour la sécurité ou la sécurité personnelle ou qui pourraient être volés seront temporairement confisqués et remis durant les formalités de départ.

On rappelle aux militaires que les produits « d’amidon » sont généralement offerts dans des contenants à pompe distributrice qui présentent moins de risques pour l’environnement que les aérosols.

Comme on l’a déjà dit, on demande aux parents et aux commandants de déconseiller aux cadets d’apporter des articles de valeur au NCSM ONTARIO, y compris des bijoux, des radios, etc., et des vêtements civils autres que ceux qui sont énumérés à l’annexe C. Le NCSM ONTARIO ne peut être tenu responsable de la sécurité des biens personnels.

CORRESPONDENCE

All official correspondence to HMCS ONTARIO should be addressed as follows:

COMMANDING OFFICER
HMCS ONTARIO
CFB KINGSTON
PO BOX 17000 STN FORCES
KINGSTON, ON K7K 7B4

Personal mail to course cadets should be addressed as follows:

COURSE CADET, SURNAME and
INITIALS/GIVEN NAME
DIVISION and COURSE (if known)
HMCS ONTARIO
CFB KINGSTON
PO BOX 17000 STN FORCES
KINGSTON, ON K7K 7B4

* Include return address in the event that mail reaches ship after departure of addressee.

Telephone Numbers:

Ship's Office
Monday thru Friday, 0730 – 1600
(613) 541-5010 ext 4681
(after hours, leave message)
FAX (613) 541-5013

Duty Centre

Manned 24 hours per day from
July 1 through August 12, 2006
(613) 541-5010 ext 6063

FURTHER INFORMATION

“A Parent Guide to Summer Training”, produced by the national offices of Cadets Canada, can be found on the internet at:

http://www.cadets.dnd.ca/parent/summer-ete/sea-marine_e.asp

CORRESPONDANCE

Toute la correspondance officielle destinée au NCSM ONTARIO doit être adressée comme suit:

COMMANDANT
NCSM ONTARIO
BFC KINGSTON
C.P. 17000, SUCC FORCES
KINGSTON, ON K7K 7B4

Le courrier personnel des cadets-stagiaires doit être adressé comme suit :

CADET-STAGIAIRE, NOM DE
FAMILLE et PRÉNOM OU
INITIALES
DIVISION et COURS (si c'est possible)
NCSM ONTARIO
BFC KINGSTON
C.P. 17000, SUCC FORCES
KINGSTON, ON K7K 7B4

* Indiquez l'adresse de retour au cas où le courrier arriverait après le départ du destinataire.

Numéros de téléphone :

Bureau du navire:
du lundi au vendredi 07 h 30 – 16 h 00
(613) 541-5010, poste 4681
(pendant les heures creuses, laissez un message)
TÉLÉCOPIEUR (613) 541-5013

Centre de service

Ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine du
1 juillet au 12 août 2006
(613) 541-5010, poste 6063

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le Guide sur l'instruction d'été – Cadets de la Marine, diffusé par les bureaux nationaux de Cadets Canada, se trouve sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.cadets.dnd.ca/parent/summer-ete/sea-marine_f.asp

CLOSING REMARKS

Parents :

Should you have any questions or concerns not covered by these joining instructions please feel free to first contact your son/daughter's corps Commanding Officer, who will be able to answer or advise you on most queries. HMCS ONTARIO offers a very active and varied program.

Cadets:

Welcome Aboard.

John Pirrie
Cdr
Commanding Officer

MOT DE LA FIN

Parents :

Si vous avez d'autres questions ou sujets de préoccupation, n'hésitez pas à communiquer d'abord avec le commandant du corps de cadets de votre fille ou de votre fils qui sera en mesure de vous répondre ou de vous donner des conseils dans la plupart des cas. Le NCSM ONTARIO offre un programme très dynamique et diversifié.

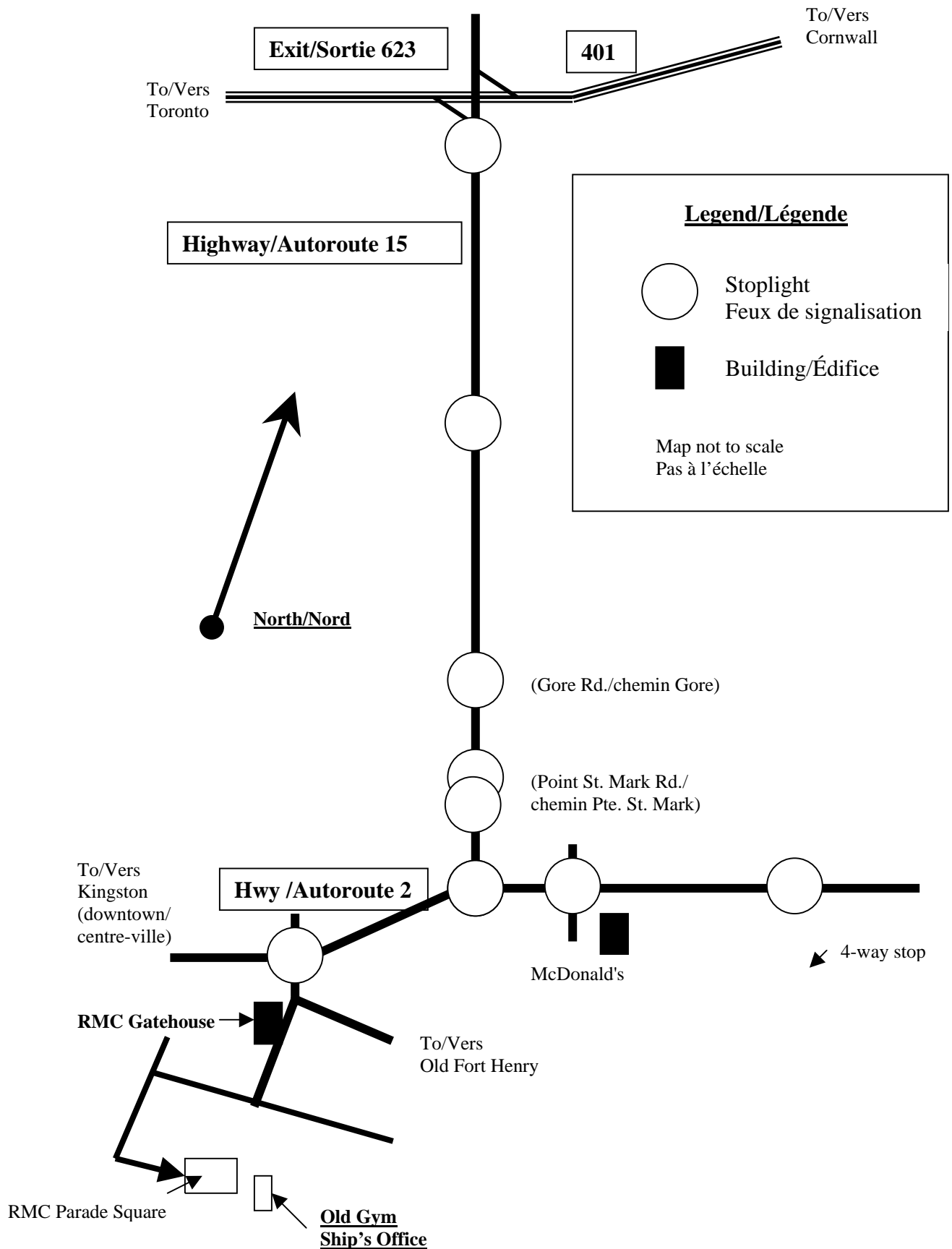
Cadets :

Bienvenue à bord.

Le Commandant
Capf
J. Pirrie

Locating HMCS ONTARIO and Royal Military College

Indications pour se rendre au NCSM ONTARIO et au Collège militaire royal du Canada



IMPORTANT!!!

PARENT'S / GUARDIANS

Ensure your son/daughter brings his/her health card with them to Camp. It is required as a prerequisite to participate in cadet activities. If he/she does not have a health card please provide a photocopy of this document, and/or visit your provincial health office for a copy of his health care information. Failure to do this could result in the cadet being returned home.

PARENTS / TUTEURS

Veillez à ce que votre enfant/pupille apporte sa carte d'assurance-maladie au camp. Il s'agit là d'une condition préalable à sa participation aux activités destinées aux cadets. Si votre enfant/pupille n'a pas sa propre carte, veuillez lui procurer une photocopie de la carte pertinente et/ou demander au bureau des services de santé de votre province de vous remettre une copie des renseignements qui le concernent en matière d'assurance-maladie. Les cadets qui n'ont pas la documentation voulue à leur arrivée pourraient être retournés à l'unité.

ANNEX C
TO JOINING INSTRUCTIONS
(COURSE CADETS)

SEA CADET PERSONAL KIT REQUIREMENTS

1. The following 'check list' of personal kit items are required to supplement issued military items:

ITEM	Quantity	LOCATED	PACKED
Large Towels (2)	2		
Face Towel (2)	2		
Underwear (minimum 3)	7 changes		
T Shirts (2) (plain, without slogans)	2		
Socks - Athletic, white (3 pair)	3 pr		
Pajamas	1 set		
Bathing suit (one piece) (1)	1		
Sweat Suit (or sweater and pants)	1 suit		
Light Windbreaker	1		
Raincoat	1		
Running shoes in good repair (1 pair)	1 pr		
Gym shorts	3 pr		
Shower thongs	1 pr		
Toilet Kit (soap, shampoo, toothbrush, etc)	1		
Shoe Polish Kit (polish, soft cloth, brush)	1		
Sewing Kit (Needle/thread)	1		
Eyeglass prescription	As required		
Eyeglass safety strap	As required		
Writing Material (paper, pens, pencil, stamps)	As required		
Gym Bag / Duffel bag	1		
LOCK (Combination, or padlock with 2 keys)	1		

2. All items shall be clearly marked with name, initials, and corps number. **Valuable items** (e.g. radios, "Discmen", CD's) and civilian clothing other than that listed above **are not to be brought to HMCS ONTARIO. Civilian clothes not listed above are not required.**

3. Items listed above are the minimum quantity. Senior courses or sailing courses may bring additional quantities as deemed necessary (extra underclothes, bathing suit, etc).

4. **There is no requirement for civilian clothing:. Do not bring them if you do they will be temporarily confiscated and returned at the end of your training.**

5. In accordance with the service level agreement with RMC, and prevailing regulations, course cadets are not to bring to HMCS ONTARIO the following items; if brought, they will be confiscated:

- electrical appliances (e.g. curling irons, hair dryers, refrigerators),
- knives,
- lighter fluid,
- lighters,
- smoking materials,
- laser pointers,
- electronics of any kind (e.g. "Discmen", "Walkmen", "boom boxes") and/or CD's or tapes
- pets,
- pornographic materials,
- cellular phones and/or pagers,
- felt-tipped markers,
- food,
- glass containers,
- non-prescription drugs,
- personal boats, sailboards, etc.
- other dangerous/unlawful items
- Cell phones

(If knives or markers are required for training, they will be supplied by HMCS ONTARIO.)

INSTRUCTIONS DE RALLIEMENT
(CADETS STAGIAIRES)
ANNEXE C

ÉQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE POUR LES CADETS DE LA MARINE

1. Voici la liste des articles personnels que les cadets doivent apporter pour compléter l'équipement militaire qui leur est distribué :

ARTICLE	Quantité	PROCURÉ	EMBALLÉ
Grande serviette (2)	2		
Débarbouillette (2)	2		
Sous-vêtements (au moins 3 paires)	7 de rechange		
T-shirt (2) (ordinaire, sans slogans)	2		
Bas - sport, blanc (3 paires)	3 paires		
Pyjama	1		
Maillot de bain (une pièce) (1)	1		
Survêtement sport (ou gilet et pantalon)	1 ensemble		
Coupe-vent léger	1		
Imperméable	1		
Espadrilles en bon état (1 paire)	1 paire		
Short sport	3 paires		
Sandalettes pour la douche	1 paire		
Nécessaire de toilette (savon, shampoing, brosse à dents, etc.)	1		
Trousse de cirage (cire, chiffon doux, brosse)	1		
Nécessaire de couture (fil et aiguille)	1		
Ordonnance pour verres correcteurs	Au besoin		
Courroie pour lunettes de sécurité	Au besoin		
Papeterie (papier, stylos, crayons, timbres)	Au besoin		
Sac sport/Sac à fourbi	1		
Cadenas (à combinaison ou à deux clés)	1		

2. Le nom, les initiales et le corps d'appartenance du cadet doivent figurer clairement sur tous ses articles. **Il est interdit d'apporter au NCSM ONTARIO des objets de valeur** (p. ex. radios, baladeurs, lecteurs CD) et des vêtements civils qui ne sont pas énumérés ci-dessus. **Les cadets n'ont aucunement besoin d'autres vêtements civils.**

3. La liste ci-dessus indique la quantité minimale. Les cadets inscrits à des cours de niveau supérieur ou à des cours de voile peuvent apporter les suppléments qu'ils jugent nécessaires (sous-vêtements, maillot de bain, etc.).

4. **Les cadets ont besoin uniquement des vêtements civils de la liste : les vêtements civils non énumérés seront confisqués jusqu'à la fin du cours.**

5. Conformément à l'accord de niveau de service conclu avec le CMR et aux règles et règlements en vigueur, les cadets stagiaires doivent éviter d'apporter ce qui suit au NCSM ONTARIO, sous peine de se les voir confisquer :

- appareils électriques (p. ex. fer à friser, séchoir, réfrigérateur),
- couteaux,
- essence pour briquets,
- briquets,
- articles de fumeurs,
- pointeurs laser,
- appareils électroniques de toutes sortes (p. ex. baladeur, lecteur de CD, radiocassettes) et CD ou cassettes,
- animaux,
- matériel pornographique,
- téléphones cellulaires et téléavertisseurs,
- marqueurs feutres,
- nourriture,
- bocaux de verre,
- médicaments sans ordonnance,
- embarcations, voiliers personnels, etc.,
- autres articles dangereux/illicites.

(Si l'instruction nécessite l'utilisation de couteaux ou de marqueurs feutres, le NCSM ONTARIO en fournira.)